

Présidence

Vice-Président du conseil d'administration
Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN**13 décembre 2024****Délibération n°CA-2024-22**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 5 membres représentés

Motion

Le conseil d'administration de l'URN, réuni ce vendredi 13 décembre 2024, a pris connaissance des éléments du budget initial 2025. Celui-ci révèle une situation totalement inédite pour notre université, comme pour l'ensemble des universités françaises qui vont toutes se trouver en déficit très marqué en 2025 si l'État confirme les orientations budgétaires annoncées.

Pour ce qui concerne l'URN, le déficit 2025 est évalué à 13,5 M€ et le fonds de roulement qui était encore de 30 M€ en 2023 chuterait à moins de 7 M€. Cette perspective n'est pas acceptable car elle conduirait automatiquement à la mise en œuvre d'une politique de réduction drastique des missions de l'université (fermeture de sites ou de formations, fin de contrat pour les contractuels, les mise en cause de programmes de recherche ...).

Ce projet de budget est la conséquence directe du choix de faire porter sur les universités un grand nombre de dépenses décidées par l'État sans compensation : mesures dites Guérini, CAS pension qui pèsent à hauteur de plusieurs M€ sur le budget de notre établissement, sans compter le GVT + dont le coût annuel est compris entre 2 et 3 M€.

Il s'agit donc d'une responsabilité directe de l'État qui décide de se désengager massivement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ne représente plus que 3,2 % du budget de l'État alors qu'il était de 4 % en 2019, avec des conséquences dramatiques pour la formation de la jeunesse sur l'ensemble du territoire.

Pourtant, d'autres choix sont possibles comme par exemple la réaffectation de tout ou partie des dépenses du Crédit Impôt Recherche qui n'a pas fait la preuve de son efficacité (près de 8 Mds €) au profit du budget de l'enseignement supérieur et la recherche.

D'autres mesures sont envisageables et doivent impérativement être étudiées plutôt que les coupes claires annoncées dans le budget des universités.

Le conseil d'administration de l'URN alerte solennellement les parlementaires ainsi que la population sur les conséquences de ces orientations budgétaires sur le fonctionnement à court terme de notre établissement.

Approbation de la motion

Pour	32
Contre	0
Abstention	0

Le conseil d'administration approuve la motion susmentionnée.

Fait à Rouen, le 13 décembre 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON